Nature En Ville
Restaurer et valoriser la nature en ville

Protection des martinets lors de travaux de renouvellement urbain

Action Capitales Françaises de la Biodiversité 2018

Organisme/institution en charge de la mise en œuvre : la ville de Toulon
Services de la collectivité associés : Service condition animale ; Service taxes et recouvrement pour les autorisations d'échafaudages ; Direction renouvellement urbain et cohésion sociale ; Direction ville durable ; Service habitat ; Direction bâtiment ; Direction topographie et observatoire
Partenaires techniques : Ligue pour la protection des oiseaux (LPO)
Date de début du projet : 01/01/2016

OBJECTIFS
Toulon abrite principalement dans son centre ancien une importante population de Martinet noir (Apus apus). Cette espèce trouve dans les villes des sites favorables à sa nidification (trous de boulins, dessous de toitures, vieilles corniches présentant des trous ou fissures, arrières de goutières, boitiers de volets…) mais les nouvelles constructions urbaines tendent à les faire disparaître. Face au déclin européen et local du Martinet noir, Toulon a inclus dans le règlement de sa campagne de ravalements obligatoires et de son Opération programmée d'amélioration de l'habitat-renouvellement urbain (OPAH-RU), des mesures à mettre en place en faveur de l'espèce.

MESURES MISES EN ŒUVRE
Toulon a prescrit et mis en place plusieurs mesures visant à améliorer l'accueil du Martinet noir en ville :

- un repérage avant tous travaux de rénovation, démolition… doit être effectué en partenariat avec la LPO (4 campagnes de recensement en 2015, 2016, 2017 et 2018 ont été effectuées et ont permis de localiser plus de 1 200 nids) ;
- les entreprises de travaux et les maîtres d'œuvres sont alertés en cas de présence de nids ;
- un recensement annuel est effectué d'avril à juillet par la LPO et une cartographie est établie ;
- adaptation des travaux de démolition ou de ravalements en fonction des nidifications ;
- intégration de nichoirs artificiels sous les avancées des toits, balcons, corniches… s'il est impossible de conserver les sites existants ;
- réalisation d'une plaquette d'information à l'attention des propriétaires et maîtres d'œuvres ;
- animation d'un programme pédagogique avec la LPO portant sur le suivi par webcam d'un couple de martinets sur la façade d'une école ;
- projet en cours avec la LPO et une école de fabrication par les élèves de nids artificiels pour distribuer aux entreprises et aux maîtres d'œuvres.

RÉSULTATS/IMPACT POUR LA BIODIVERSITÉ

Toulon a obtenu le Ruban d'Honneur par 30 millions d'amis pour l'accueil de l'animal en ville, notamment en raison de son action en faveur des martinets. À ce jour, la ville a installé 101 nichoirs en béton de bois, 28 nichoirs intégrés dans la façade de bâtiments et 55 nichoirs en prévision à la démolition du quartier de la Cité Montéty. Enfin, 14 nids ont été préservés lors des travaux de ravalement (trous de boulins conservés).

Coordonnées

Toulon

Liens utiles

www.capitale-biodiversite.fr
La protection du Martinet à Toulon

Contact

Réjane FRANCOIS et Emmanuel KOPP, Direction ville durable
villedurable@mairie-toulon.fr
04 94 36 84 27